



Gabriel GUZMAN,
Pharmacien et
Président de la CME

Corinne MARTZ,
Directrice des Soins

Projets d'établissement sanitaire, place à l'action

Nous avons parlé de nos nouveaux projets d'établissements de santé de l'hôpital et de l'Avancée il y a un an, lors des vœux 2024, en présentant la démarche et en posant les principaux enjeux :

- Nous voulions des projets qui nous donnent un cap, qui soient ouverts à la fois sur la capacité de décider et d'agir des usagers, sur l'amélioration des parcours de santé, et répondant aux enjeux de transformation de l'offre,
- ET également des projets concrets, accessibles, permettant pour les équipes de développer leurs expertises, ainsi que la qualité et la sécurité des prestations.

1. Pouvez-vous nous dire comment ont été élaborés ces projets d'établissement ?

Corinne MARTZ, Directrice des Soins

« Nous avons deux projets d'établissements à élaborer celui du Centre hospitalier et celui du Centre de soins médicaux et de réadaptation en addictologie de Saint Briec. Pour ce faire, un comité de pilotage a été mis en place (composé de médecins, de gestionnaires et de représentants des équipes soignantes) pour garantir le suivi et la mise en œuvre de ces projets.

Pour l'élaboration de ces deux projets, nous avons été accompagnés par le cabinet Mazars, en charge avec la Direction générale de réaliser un diagnostic territorial, de reprendre la stratégie nationale de santé (PRS, PTSM, CLS...) et d'animer Les groupes de professionnels. Deux sessions de deux heures pour chaque pôle d'activités, addictologie, psychiatrie adulte, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et SMR-Médecine, ont réuni 80 professionnels pour participer à l'élaboration du projet d'établissement.

De plus, des usagers c'est-à-dire des personnes adultes et adolescents hospitalisés ou suivies en ambulatoire et des membres du GEM, plus de 40 personnes ont participé à un temps d'expression accompagné par la compagnie « De ma couleur préférée ». Une question a été posée aux usagers : « S'il fallait représenter le parcours de soin de chacun de manière poétique, quelle image donneriez-vous ? ». De cela, je citerai 2 phrases « Un funambule avec le noir à gauche, le blanc à droite et essayer de rester dans le gris, pour ne basculer ni d'un côté ni de l'autre. » et « La grenouille qui monte l'échelle dans le bocal pour aller vers le soleil. ». C'est à partir de toutes ces données qu'a été écrit le projet d'établissement.

La structure de notre projet d'établissement



2. Quels sont les principaux axes et objectifs du projet d'établissement ?

Gabriel GUZMAN, Président de la CME

Les axes du projet d'établissements tels qu'ils ont été définis sont au nombre de 6 :

1. Développer une offre de soins centrée sur l'amélioration des parcours de santé et de vie, favorisant l'autonomie et l'inclusion des patients cela se faisant par une meilleure santé et une meilleure qualité de vie, en favorisant leur évolution vers une plus grande autonomie, et une meilleure inclusion dans la société.

2. Agir sur les déterminants de santé en poursuivant nos efforts en matière de prévention, en mettant l'accent sur l'intervention précoce afin de limiter les situations de décompensation ou de crise et en améliorant l'accès aux soins en développant des services de santé accessibles à tous.
3. Le Développement de nos filières de prises en soins spécialisées et leur adaptation à l'évolution des besoins de la population de notre territoire.
4. Poursuivre l'engagement dans les politiques de santé partenariales territoriales notamment :
 - Projets Territoriaux de Santé Mentale 22 et 56
 - Conseil d'Addictologie Costarmoricain
5. Conforter la place des usagers-citoyens en développant la capacité des patients accueillis à prendre des décisions éclairées concernant leur santé afin de soutenir leur autonomie
6. S'adapter à de nouveaux environnements et répondre à de nouveaux risques. J'ai en tête :
 - Le respecter de nos engagements en matière de pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
 - L'attractivité des métiers de la santé,
 - L'innovation en santé dans les soins, les modalités et les organisations.

A cela s'ajoute des chantiers transversaux portant sur le droit des patients et des aidants, la lutte contre la stigmatisation ou encore le développement du rétablissement et de la réadaptation.

3. Comment vont être mis en place les démarches pour atteindre les objectifs du projet d'établissement ?

Corinne MARTZ, Directrice des Soins

A partir des éléments que vient de présenter le Dr Guzman, des fiches actions ont été formalisées ou sont en cours de formalisation. Pour chaque action à mener un pilote et un co-pilote ont été nommés ainsi que des contributeurs (professionnels en charge ou en lien avec la thématique à travailler). Pour faire court, les missions du pilote et du co-pilote sont de gérer et de coordonner toutes les actions du projet pour atteindre l'objectif défini.

Chaque année, le COPIL se réunira au mois de juin pour faire le point sur l'avancée du projet d'établissement et entre temps la CME, la direction générale et la direction des soins suivront et accompagneront les démarches en cours.

4. Quels sont vos principaux indicateurs de suivi ?

Gabriel GUZMAN, Président de la CME

L'indicateur principal est binaire : action réalisée ou non.

Nous avons d'autres indicateurs plus pointus, avec par exemple le nombre de groupe de travail mis en place, le nombre de professionnels mobilisé, le nombre d'actions réalisées au regard de celle qui ont été programmées, etc. Nous pouvons rajouter à cela des indicateurs sur les directions supports, tels que des indicateurs financiers avec le coût de réalisation d'un projet ou encore la réalisation de

formation en lien avec le projet d'établissement. Des indicateurs à destination des usagers peuvent être évoqué avec le nombre de bénéficiaire.

Enfin des indicateurs environnementaux peuvent être déployés avec le nombre de lit en hospitalisation vs prise en charge ambulatoire. Ces différents indicateurs ont pour but un suivi et une remontée des informations et nous permettrons de relancer les différents groupes de travail.